



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR Exercice financier 2021

---

**PRENEZ AVIS QUE**, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice financier 2021 lors de la séance ordinaire du conseil le 6 juin 2022, à compter de 19 h 30.

Saint-Basile-le-Grand, le 16 mai 2022

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA  
Greffière et directrice générale adjointe

---

**PUBLICATION** : Le 16 mai 2022 / Babillard de la mairie et sur le site Web de la Ville